

Résumé analytique du dispositif de suivi/évaluation de la CSO/MFFDS (Extrait du document de projet)

Le dispositif S&E de la CSO devrait lui permettre de jouer ses trois fonctions : disponibilité d'informations fiables, harmonisation des approches, systèmes et capacité d'analyse et de réflexion sur la politique nationale de lutte contre la pauvreté du Sénégal. La finalité étant de permettre au Gouvernement de suivre et d'établir: (i) la cohérence entre l'appui international et la politique nationale dans le domaine de la réduction de la pauvreté ; et (ii) la contribution de chaque projet au programme national.

Pour répondre au mandat «*Disponibilité des informations fiables et opérationnelles en matière de lutte contre la pauvreté*», la cellule doit disposer d'un Système d'information sur les programmes de lutte contre la pauvreté. Ce système doit porter sur trois grands types d'informations : (i) Informations de base sur les collectivités locales (communautés rurales, communes, villages, ...et les différents opérateurs intervenant dans les activités des programmes de lutte contre la pauvreté ; (ii) Réalisations et Résultats obtenus (y compris les aspects financiers) en matière de lutte contre la pauvreté au Sénégal ; et (iii) Impact ou niveau d'atteinte des objectifs de développement visés par le gouvernement et ses principaux partenaires (bailleurs de fonds et société civile)

I. Types d'informations à produire par le dispositif

I.a) Informations de base sur les CL

Il s'agit de constituer un répertoire sur les informations de base sur les portraits de collectivités locales ou des villages (localisation, populations, composition du CR, infrastructures existantes etc.). Ces informations sont généralement disponibles auprès des CERP ou à la DPS.

I.b) Informations sur les réalisations et résultats obtenus en matière d'actions des programmes de lutte contre la pauvreté (données d'exécution).

La CSO devrait être en mesure de répondre à un certain nombre de questions en rapport avec les efforts accomplis dans le domaine de la lutte contre la pauvreté au Sénégal : (i) Qui fait quoi ? (ii) Où et avec quels moyens ? (iii) Combien de CL sont touchées actuellement par les projets de lutte contre la pauvreté et développement local ? Combien de projets sont en préparation, en cours d'exécution, en fin de phase, etc. (iv) Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les projets et programmes ? Quelles leçons peut-on en tirer ? Bref, des informations sur le niveau d'exécution de différents projets. Des indicateurs de suivi du niveau d'exécution des projets et programmes ont été définis (voir document de projet et la fiche de collecte de données).

I.c) Informations sur l'impact ou le niveau d'atteinte des objectifs de développement visés par les actions du gouvernement et ses principaux partenaires.

Construire une école ou organiser des sessions de formation n'est pas une fin en soi. Il est important d'apprécier dans quelle mesure le problème ayant amené à la construction de l'école ou à l'organisation de la session de formation a été résolu. La CSO devra donc constituer des informations permettant aux différentes instances d'apprécier les changements insufflés au niveau des collectivités locales par la réalisation de différentes

actions en matière de lutte contre la pauvreté. Pour la constitution de la plupart de ces informations, la CSO devrait mobiliser des ressources externes pour la réalisation des études spécifiques en rapport avec les indicateurs d'impact convenus pour le suivi de l'impact (voir les modalités pratiques).

I.d). Indicateurs de suivi et d'évaluation d'impact

La spécification des indicateurs d'impact pour la CSO a été faite en prenant en compte le contenu :

- (i) du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (décembre 2001)
- (ii) des Documents de programmes de lutte contre la pauvreté (principalement : PAREP, AFDS, PLCP/BAD, PNIR)

En fait, il est recommandé de bien cibler ce sur quoi vont porter les observations. Il arrive souvent qu'on cherche à évaluer l'impact sans se rappeler des actions concrètes initiées en rapport avec des objectifs initiaux. Les indicateurs proposés pour la CSO (voir Tableau des indicateurs d'impacts à suivre) ont été spécifiés en prenant en compte les:

- (i) Principaux objectifs de développement visés en matière de lutte contre la pauvreté aussi bien par le gouvernement que par ses principaux partenaires
- (ii) Principales actions d'appui effectivement mises en œuvre dans ces projets
- (iii) Principaux changements attendus

I.e). Indicateurs sur les réalisations

Pour espérer avoir de l'impact, il faut d'abord que les objectifs en termes de réalisations soient atteints. Il est donc important que le système S&E du CSO puisse aussi renseigner sur les principales réalisations des projets et appuis entrepris dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Il faut distinguer (i) les réalisations physiques et (ii) des réalisations financières (investissement total consenti). Il s'agit d'une compilation de principaux résultats enregistrés auprès de différentes équipes de projets et les services techniques centraux et déconcentrés.

I.f) Indicateurs de performance des Collectivités locales et organisations communautaires de base

Une grande partie des appuis des programmes de lutte contre la pauvreté visent le renforcement des capacités des élus locaux. Il faut donc se doter de moyens pour apprécier la performance des CL. Les indicateurs de performance retenus se réfèrent notamment à leurs réalisations et à l'exercice des compétences transférées. Les éléments d'appréciation des performances de CL qui pourraient servir de point de départ et se rapportant aux domaines suivants :

- Fonctionnement du conseil rural,
- Bonne gouvernance,
- Planification,
- Niveau de collaboration avec le Projet,

On peut donner à titre indicatif les éléments pour apprécier la performance des collectivités locales (ex : Contribution du conseil à l'élaboration de son PLD, contribution des OCB à la réalisation des projets, tenue de réunion avec PV disponible...). La cellule devra chercher un consensus autour d'un certain nombre de critères qui seront appliqués par la plupart des intervenants pour apprécier cette performance des CL ou OCB appuyées.

I.g). Indicateurs de performance pour la cellule

La performance de la cellule sera appréciée sur la base des résultats obtenus en fonction des missions décrites plus loin : disponibilité des informations fiables sur les programmes de lutte contre la pauvreté au Sénégal, niveau d'harmonisation des approches et procédures d'intervention, et sa capacité de réflexion et de conception et mise en œuvre des politique et programme de lutte contre la pauvreté. Un consensus devra être cherché autour des critères précis pour une appréciation réaliste.

II. Sources et Collecte de données.

II.a) Données sur le déroulement et exécution des projets et programmes.

Les informations sur le déroulement et exécution des projets et programmes de lutte contre la pauvreté proviendront de la remontée de la fiche de collecte proposée (voir fiche de suivi des activités par composante). Cette fiche devra être disponible au niveau de : (i) équipes de projets / programmes ; (ii) Services techniques centraux et déconcentrés ayant en charge la constitution des informations.

II.b). Données sur l'impact et la capitalisation.

Les données sur l'impact proviendront de la capitalisation et des études spécifiques à réaliser. La cellule sera le commanditaire de ces études et les réalisera avec l'appui des consultants externes. Il faudra cependant s'assurer qu'un cadre de concertation est en place afin de faire participer le plus grand nombre de partenaires: (i) à l'identification des thèmes d'étude à réaliser, (ii) à la validation des termes de référence et le choix des consultants, (iii) à la validation de la méthodologie à utiliser ; et (iv) à la validation des résultats obtenus.

II.c). Fiche de collecte de données auprès de projets / Programmes

Il s'agit principalement des données sur : (i) les indicateurs du suivi de la mise en œuvre des programmes et (ii) des éléments de l'appréciation des changements observés au niveau des communautés appuyées par les équipes de projets et les cadres de services centraux et déconcentrés.

III. Modalités pratiques de mise en œuvre du système de S/E

Pour les besoins du S&E, la CSO devra mettre en place une équipe d'experts dont un coordinateur, un spécialiste en suivi, un administrateur en base de données et de consultants. De plus, il sera procédé au recrutement du personnel d'appui.

III.a). Principales étapes pour la mise en oeuvre du système

Il faudra entreprendre les activités suivantes pour rendre opérationnel le dispositif de Suivi-Évaluation prévu :

- Élaboration d'un programme de travail détaillé et une stratégie de recherche de financement
- Appropriation / validation des propositions sur le S&E de CSO et recherche de consensus sur les modalités de mise en œuvre.
- Valider la conception et la mise en place des applications informatiques pour le S&E (Base de données, SIG et Site Web) qui sont en cours
- Établissement de la situation de référence pour les indicateurs d'impact validés
- Validation des résultats de la situation de référence
- Auto-Évaluation annuelle et capitalisation des expériences
- Participation aux missions de revue à mi-parcours de bailleurs de fonds
- Évaluation d'impact tous les 3 ans
- Atelier d'appropriation des résultats d'impact et de capitation

III.b). Programme de travail

Une fois l'équipe de la Cellule S&E de la CSO mise en place, la première tâche sera de se doter d'un Programme de travail annuel (PTA). Ce PTA sera élaboré à partir des éléments proposés. On y précisera les principaux résultats à atteindre et les échéanciers réalistes pour les atteindre.

III.c). Appropriation et validation des propositions sur le S&E ; Consensus sur les modalités de mise en oeuvre.

Il est important que les principaux acteurs en appui à la réduction de la pauvreté valident et s'approprient les propositions sur le dispositif de S&E de la CSO. Pour cela, une série de rencontres et d'ateliers sont nécessaires. Au stade actuel de réflexion, les principales activités à réaliser sont les suivantes :

- (i) Validation à Dakar à partir d'un groupe restreint composé des représentants du gouvernement (DDC, DER et Direction de planification du Ministère de l'économie et des finances), Sous-comité de bailleurs de fonds et Réseau des coordonnateurs de projet. Il permettra de passer en revue les propositions sur le S&E et d'apporter les ajustements nécessaires. Pour plus d'efficacité, le document de base des discussions devra être envoyés aux participants une semaine avant la tenue de cet atelier.
- (ii) Ateliers régionaux de validation. Suite à l'atelier avec le groupe restreint, il faudra lancer la tenue des ateliers régionaux (un par région) afin de permettre à la société civile et aux autres partenaires oeuvrant sur le terrain de s'approprier des éléments du système et surtout de l'utilité de remplir périodique la fiche de collecte qui sera à leur disposition. Chaque atelier régional connaîtra la participation d'une quarantaine de participants provenant entre autres de : ARD, CERP, Maires, CR, Cadres de concertation au niveau des CL, Société civile et Équipes de programme de lutte contre la pauvreté.
- (iii) Document de S&E. Production du Document de base S&E de la CSO et confection de la Fiche de collecte des données à transmettre aux instances désignées pour la reconstitution des informations sur la pauvreté
- (iv) Multiplication et large diffusion du document S&E du CSO

IV. Gestion et circulation de l'information

La gestion et l'accessibilité des informations seront gérées au niveau de la cellule. Cette base de données devra contenir des informations sur :

- Informations les programmes de lutte contre la pauvreté (zone d'intervention, partenaires, prestataires, bénéficiaires...)
- Résultats sur le suivi d'exécution des projets et programmes
- Résultats des études d'impact
- Éléments de capitalisation des expériences à succès et de cas des échecs

Il est prévu qu'un atelier soit organisé après l'élaboration du rapport annuel de la CSO afin de permettre à l'État et à ses principaux partenaires de faire le point sur les efforts déployés en matière de lutte contre la pauvreté, les changements en cours, les principaux goulots d'étranglement et les solutions possibles.

V. Les acquis de la CSO

Des acquis que sont la réalisation de la cartographie des zones d'intervention et des réalisations des plcp, des études de capitalisation sur les composantes essentielles des plcp, l'existence de base de données et d'un système informatisé en S/E et enfin d'une équipe d'experts dévoués méritaient d'être consolidés pour aider les autorités à une meilleure prise de décision.

La nécessité d'appuyer la cellule à mieux remplir les missions qui lui sont dévolues dans le cadre du suivi opérationnel de la lutte contre la pauvreté est tout à fait justifiée et son rôle dans le suivi de la pauvreté n'est plus à démontrer.

VI. Budget estimatif de la cellule 2007-2008

Il est évalué à environ 350.000.000 (Trois cent cinquante millions) de FCFA

CELLULE DE SUIVI ET DE COORDINATION OPERATIONNEL DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DU MDSSN

PRÉVISION BUDGÉTAIRE ANNEES 2007-2009

RUBRIQUES DE DÉPENSES	2007	2008	2009	Montants Total en FCFA
EQUIPEMENTS ET SERVICES				
Matériel Informatique et réseaux: Achats d'équipement, installations techniques et coût de la maintenance pour les services régionaux et départementaux	66 000 000	5 000 000	5 000 000	76 000 000
Coût d'acquisition de logiciels et installation du système d'information décentralisé	7 000 000	3 000 000	3 000 000	13 000 000
Cartographie de la Pauvreté	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
Collecte des données de suivi et d'évaluation	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000
Services de Consultants et experts pour gestion et mise en oeuvre du dispositif de suivi et système d'informations	60 000 000	60 000 000	60 000 000	180 000 000
Formation, ateliers et conférences, voyages d'études	15 000 000	15 000 000	15 000 000	45 000 000
Création et mise en niveau Site WEB	2 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000
FONCTIONNEMENT				
Rémunérations autres personnels contractuels	6 000 000	6 000 000	6 000 000	18 000 000
Matériels et fournitures de bureaux	2 500 000	2 500 000	2 500 000	7 500 000
Entretien et réparation	1 500 000	1 500 000	1 500 000	4 500 000
Carburant	6 000 000	6 000 000	6 000 000	18 000 000
Eau et électricité/téléphone (supporté par la contrepartie)	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000
Frais d'impression et de publicité	5 000 000	5 000 000	5 000 000	15 000 000
TOTAL GÉNÉRAL	194 000 000	128 000 000	128 000 000	450 000 000

CSO / MFFDS Projets												
CSO / MFFDS Projets								Bases de données accessibles	Base de données sur les projets et programmes disponibles	Mettre en place une base de données sur les projets et programmes		
CSO / MFFDS Projets								Système de suivi et de coordination mis en place	Données pour la cartographie de la pauvreté disponibles	Collecter les données nécessaires pour la cartographie de la pauvreté		
CSO / MFFDS Projets								Système d'information géographique disponible	Système d'information disponible	Participer à la mise en place d'un système d'informations géographiques sur la pauvreté		
CSO / MFFDS Projets								Nombre et type d'outils	Outils développés et vulgarisés	Développer et vulgariser les outils d'informations sur les applications modulaires par composants de projets		
CSO / MFFDS Projets								Nombre de partenaires-- identifiés par zones d'intervention et par activité	Partenaires identifiés par zones d'intervention	Identifier les principaux partenaires par zones d'intervention		
CSO / MFFDS Projets								Nombre de notes échanges entre projets, nombre de consultations et de réunions entre projets, harmonisation des procédures, table ronde des bailleurs, nombre missions conjointes annuelles,	Axes et procédures de collaboration et de partenariat élaborés et finalisés	Concevoir et définir avec les partenaires les axes et procédures de collaboration et de partenariat		
CSO / MFFDS Projets								Rapports de mission, de suivi et de supervision	Programme annuel de mission de suivi et de supervision établi	Etablir annuellement avec les différents partenaires un programme de mission de suivi et de supervision		
CSO / MFFDS Projets								Rapports périodiques disponibles	Rapports périodiques élaborés	Elaborer des rapports périodiques (mensuels, trimestriels, annuels) sur l'état d'exécution des P.L.C.P		
CSO / MFFDS Projets								Nombre de bilan produits	Bilans annuels des actions de lutte contre la pauvreté produits	Produire annuellement un bilan des actions de lutte contre la pauvreté		

3. Elaborer et tenir à jour une cartographie de la pauvreté au Sénégal

4. Promouvoir l'harmonisation des stratégies d'intervention en matière de L.C.P

5. Participer et/ou assurer des mission de coordination et de suivi des PLCP

6. Mettre en oeuvre une stratégie de communication sociale favorisant l'intégration et la cohérence des

stratégies	Collecter et analyser différents plans de communication des P.L.C.P	Plans de communication des P.L.C.P analysés	Stratégie de communication élaborée et adoptée	CSO / MFFDS Projets
	Identifier les axes de coopération en matière de communication inter projet et programme	Axes de coopération en matière de communication inter projet et programme identifiés	Cadre de coopération défini	CSO / MFFDS Projets
	Organiser des activités de sensibilisation au niveau des zones d'intervention	activités de sensibilisation au niveau des zones d'intervention organisées	Taux de participation à ces activités, Zones d'interventions visitées dans le cadre de la sensibilisation	CSO / MFFDS Projets
	Organiser annuellement une journée de sensibilisation et d'information sur les PLCP	Journée sur la pauvreté organisée	Nombre de participant, Rapports élaborés	CSO / MFFDS Projets
	Promouvoir la coopération inter projets et programmes en matière de communication	Coopération inter projets et programmes en matière de communication renforcée	Nombre de projets impliqués par type de coopération	CSO / MFFDS Projets
	Programme de formation en Suivi et évaluation basés sur les méthodes participatives	capacités d'intervention des agents renforcées	Nombre des agents impliqués	CSO / MFFDS Projets
	Programme de formation en Planification stratégique et opérationnelle selon le genre	Planification stratégique et opérationnelle selon le genre accomplie	Nombre des femmes/hommes impliqués	CSO / MFFDS Projets
7. Elaborer et mettre en oeuvre un programme de renforcement des capacités des agents impliqués dans le suivi des P.L.C.P	Programme de formation en Méthodes de gestion axées sur les résultats (Extrants-Effets Impact); Système d'information et gestion des bases des données; Logiciels de gestion; Management et Développement; Genre et Pauvreté, VIH/SIDA et pauvreté.	Formations accomplies	Nombre de participants par domaine d'intérêt	CSO / MFFDS Projets

